

Peut-on améliorer la loi Macron ?

Le constat

Force est de constater que les pouvoirs publics ne comprennent pas le rôle des notaires dans notre système juridique de droit continental ; c'est très regrettable pour nos concitoyens et l'attractivité de la France.



M^e Régis HUBER,
président de Notaires de France
Syndicat national des notaires

Les réformes se suivent et se ressemblent par leurs effets globalement négatifs pour notre société :

un horodatage aux allures de foire aux offices sans rime ni raison ; une tombola aux billets à moins d'un euro pour les jeunes diplômés mais aussi pour les offices existants sous forme sociale ; un divorce « authentique » mais soi-disant sans contrôle ; un jeu de massacre précipité pour nos grands anciens, sans aucune mesure transitoire, etc.

Nos décideurs politiques voudraient-ils supprimer notre statut sans nous indemniser ?

Nous devons aussi reconnaître que nous avons une très faible représentation au Parlement et avons jadis cru que pour vivre heureux il fallait vivre caché.

Quoi qu'il en soit, nous ne serons pas écoutés si nous nous contentons de présenter des raisonnements, aussi réalistes soient-ils, sans effectuer aucune démonstration pratique.

Mais il y a des remèdes.

Un remède efficace

Si le SNN a pu convaincre la Chancellerie (deux visites place Vendôme) que le couperet des Clercs habilités le 1^{er} août 2016 allait produire des catastrophes pour certains Clercs comme pour certains notaires et donc, pour le public, c'est avec des cas concrets, dont la liste nominative a été remise en main propre (avec l'accord des intéressés).

Ces exemples ont été considérés à juste titre comme convaincants et ont abouti à cette période transitoire de plusieurs années qui nous laisse le temps de nous organiser.

Les quelques journalistes que j'ai côtoyés demandent aussi tous des « exemples concrets ».

Le SNN a donc décidé la création d'un observatoire de la loi Macron destiné à recenser non pas les idées, non pas les diatribes, mais tout simplement les situations difficiles dans lesquelles vont effectivement se trouver certains offices et/ou certains concitoyens.